

## 58 - Vie des Quartiers - Séisme au Japon - Subvention exceptionnelle à la Croix-Rouge

**M. FOUSSERET, Maire, Rapporteur :** Le vendredi 11 mars 2011 un séisme de magnitude 8,9, le plus fort jamais enregistré au Japon, a frappé le Nord-Est du pays, déclenchant un tsunami de plusieurs mètres de haut sur les côtes du Pacifique. Le lendemain, une explosion s'est produite dans la centrale nucléaire de Fukushima, située à 250 km au Nord de Tokyo, ce qui a entraîné un grave accident atomique.

Depuis cette date, la Croix-Rouge japonaise est mobilisée pour assister les victimes d'un des plus violents séismes de l'histoire et de ses conséquences humanitaires.

Cette organisation a déjà mobilisé près de 300 équipes afin d'aider les rescapés de la catastrophe. Plus de 200 000 personnes déplacées sur les 600 000 personnes évacuées ont été hébergées dans des abris temporaires aménagés par la Croix-Rouge japonaise.

Plus de 125 530 couvertures et 20 760 colis de produits de première nécessité ont déjà été distribués. Parallèlement à ces distributions d'urgence, la Croix-Rouge étudie avec les autorités locales d'autres moyens d'améliorer les conditions d'existence des rescapés dans les centres d'hébergement. Elle aide également les réfugiés à regagner peu à peu leur domicile lorsque cela est possible.

### Proposition

Pour soutenir ces actions humanitaires, il est proposé de verser à la Croix Rouge Française qui transmet les dons collectés à la Croix-Rouge japonaise, une aide exceptionnelle d'un montant de 5 000 €.

En cas d'accord, cette somme sera prélevée au chapitre 65.020/6574 CS 47047.

**«M. Benoît CYPRIANI :** Je voulais profiter de ce versement de subvention pour lire un texte que j'ai croisé, vous avez peut-être lu aussi, dans un magazine récemment, texte d'une romancière japonaise qui s'appelle Hiromi KAWAKAMI. Je vais vous faire lecture d'un court extrait : «Je ne suis qu'une chose insignifiante, triste constatation peut-être mais c'est justement ce qui rend ma vie précieuse. Nous sommes 120 millions de fœtus qui forment le Japon, jetés à terre par les typhons, écrasés par les séismes. Voilà 1 000 ans, 2 000 ans que nous vivons, tant que la vie est là on peut connaître des instants lumineux sans nombre. La beauté du crépuscule, la magie des pétales des cerisiers que le vent emporte, la valeur inestimable des proches que l'on éprouve soudain pour un rien, le plaisir du soleil couchant en compagnie d'amis, l'évocation des plaisirs de la journée qui s'achève dans les moments qui précèdent le sommeil. Beaucoup de textes de la littérature classique japonaise ont pour thème le changement de toute chose, le déclin de ce qui est venu au monde, l'impossibilité de demeurer, bref le sentiment intense de l'impermanence. Tout porte à croire que ce sentiment de l'impermanence qui imprègne les Japonais a sa source précisément dans la grâce dont la nature a dotée ce pays. Celui qui reçoit un bienfait de la nature doit immanquablement affronter sa cruauté. La nature donne sans compter, de la même façon elle arrache sans hésitation. S'agissant du séisme et du tsunami je crois que les Japonais assumeront ce malheur avec résignation. Il n'en va pas de même pour ce qui est de l'accident de la centrale.

**M. LE MAIRE :** Tu nous as dit que c'était un texte court.

**M. Benoît CYPRIANI :** -J'ai presque fini-. C'est l'échec des chefs politiques qui n'ont pas fait preuve d'exigence lors de sa construction. C'est notre échec à nous tous qui les avons élus. C'est l'échec des constructeurs qui n'ont pas prêté l'oreille à ceux qui mettaient en doute sa sécurité. C'est aussi le crime de nous tous qui vivons dans les grandes villes sans nous soucier de rien, occupés seulement à l'essor de l'économie, demandant toujours plus à l'électronique, nous qui avons permis, pour notre confort, l'installation de la centrale de Fukushima loin de la capitale. Nous qui avons la chance de posséder cette notion de l'impermanence, nous n'avons pas été capables de l'appliquer à nos centrales. Nous avons fermé les yeux sans vouloir prendre conscience que l'énergie que fabrique l'homme, à qui il est impossible de se soustraire à l'impermanence, ne saurait être disponible pour l'éternité».

**M. LE MAIRE :** Je suis un peu surpris de ton intervention, je te le dis franchement car il y a en fin de séance une motion sur le nucléaire et je pense que ça aurait été mieux d'en parler à ce moment-là. Si j'avais su que ton intervention portait sur ce sujet, je ne t'aurais pas donné l'autorisation de le lire car je crois qu'il ne faut pas tout mélanger.

**M. Benoît CYPRIANI :** Je ne crois pas que je sois hors sujet pour autant.

**M. LE MAIRE :** Un peu, il me semble».

Après en avoir délibéré et sur avis favorable unanime de la Commission n° 8, le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés, décide le versement de cette aide exceptionnelle de 5 000 € à la Croix-Rouge Française.

*Récépissé préfectoral du 13 mai 2011.*